



Réinscription et modalités de fonctionnement du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez réinscrire votre enfant à la restauration scolaire du Lycée Louis Bascan à la rentrée 2026, merci de constituer un dossier à l'adresse suivante :

<https://lyc-bascan.fr/inscription-et-fonctionnement-du-restaurant-scolaire/>

Une fois votre dossier validé, le nouveau tarif sera indiqué sur l'application Turbo Self **uniquement à partir du 01/09/26.**

Comment obtenir les documents demandés lors du processus de réinscription ?

-Vous êtes allocataire CAF :

Munissez-vous de votre « n° de dossier CAF (ou n° d'allocataire) » ainsi que de l'INE de votre enfant, puis rendez-vous sur la calculatrice de la Région Ile de France www.iledefrance.fr/equitables pour obtenir votre attestation de quotient familial Région-CAF, qui devra être jointe lors de la démarche de réinscription.

-Vous êtes allocataire CAF mais vous ne parvenez pas à obtenir l'attestation de quotient familial région-CAF :

Connectez-vous à votre espace personnel CAF sur le site www.caf.fr ou sur l'application « CAF mon compte » pour obtenir l'« **Attestation de paiement** » de la CAF puis :

Cliquez sur : « Mes attestations » / « **Attestation de paiement** » / mois en cours / « Recevoir par courrier » ou « Téléchargez ».

Attention, le document demandé pour les allocataires CAF est l'«Attestation de paiement» sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial de moins de 3 mois à la date de l'inscription.

-Vous n'êtes pas allocataire CAF :

Munissez-vous de votre livret de famille, de Votre dernier avis d'imposition (**avis d'impôt 2025 sur revenus 2024**) et du justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) de moins de 3 mois, puis rendez-vous sur la calculatrice du site www.iledefrance.fr/equitables pour **obtenir votre Attestation de quotient familial Région.**

Une copie de ces documents devra être impérativement fournie au lycée pour permettre leur prise en compte.

-Vous ne souhaitez pas transmettre vos justificatifs de revenus :

il suffira de l'indiquer lors de la démarche de réinscription

Tarifs **2026-2027** dans les lycées publics d'île de France

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche Quotient Familial	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	>2388
Tarif repas par ticket au 01/09/26	0.50€	1.83€	2.06€	2.27€	2.49€	2.71€	2.91€	3.49€	4.08€	4.66€

L'accès à la demi-pension se fait via un le QR code disponible sur l'application MYTURBOSELF ou une photographie/capture d'écran de ce QR code.

Il est possible d'imprimer un ticket de remplacement (qui sera facturé 0.10€) sur l'une des 2 bornes du lycée (bat D, F).

Ce ticket est valable uniquement pour la journée.

✓ La réservation des repas

Tout élève désirant déjeuner doit avoir réservé son repas. La réservation est un impératif à respecter car c'est le processus qui entraîne la confection et la distribution du nombre de repas.

Les réservations peuvent s'effectuer huit semaines à l'avance et **jusqu'à la veille minuit (sous réserve d'avoir un solde suffisant)**.

Les repas réservés peuvent être annulés **jusqu'à la veille minuit**.

Le repas réservé et non pris sera débité du compte de l'élève.

Aucune annulation ou réservation le jour même ne sera prise en compte.

Pour réserver les repas :

- ❖ Au lycée Louis Bascan, sur une des 2 bornes de réservation au lycée :
 - Une borne dans le hall de l'administration bâtiment F
 - Une borne à côté des bureaux de la vie scolaire bâtiment DE } Réservation possible sur 8 semaines

- ❖ Sur le site internet du lycée via l'espace numérique TurboSelf (paiement restauration) ou sur l'application mobile MY TURBOSELF muni de vos identifiants.

La réservation n'est possible que si le compte est suffisamment approvisionné.

✓ Paiements

Il est possible de créditer le compte :

- ❖ En ligne (à privilégier) pour un minimum de 10 repas sur l'espace numérique TurboSelf.
Le lien d'accès est également disponible sur le site du Lycée Louis Bascan.

- ❖ A l'intendance, RDC bât F, bureau F015
 - par chèque à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Louis Bascan » (nom, prénom de l'élève à indiquer au dos du chèque).
 - en espèces contre remise d'un reçu.

- ❖ A la borne dans le hall du bâtiment F
par carte bancaire uniquement (minimum 10 repas).

Il convient de veiller à recharger le compte dès que le solde atteint un minimum de 2 repas, compte-tenu du délai de réservation.

Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

restauration.bascan@ac-versailles.fr

En cas de difficultés pour obtenir votre quotient familial :



Contactez la
plateforme
téléphonique
Equitables
0 800 075 065

lundi : 8h30 - 18h mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h vendredi : 8h30 - 17h samedi : 9h - 12h de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.
--

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE